

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE

Règlement numéro 2007-01

Règlement numéro 2007-01, concernant une modification au règlement 2002-02 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil est d'avis qu'il est nécessaire de modifier l'article 3 sur la régie interne des séances du conseil

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Daniel Malette à une session ordinaire du Conseil tenue le 5 février 2007 ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Beaudry
ET APPUYÉ PAR le conseiller Urbain Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

L'article 3 est modifié et remplacer par :

Si le jour fixé pour une séance ordinaire est férié et congés statutaires, la séance aura lieu le mardi suivant.

2. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Roger Laflamme
Marie

Sylvie Gratton
Directrice-générale
/Secrétaire trésorière

Date de l'avis de motion : 5 février 2007
Date de l'adoption : 5 mars 2007
Numéro de résolution : 2007-03-050
Date de publication : 9 mars 2007